



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Présentation générale de RSR

# Objectif

Le référentiel Structures et Ressources constitue une brique transverse à l'ensemble des applications RESYTAL. Elle permet de gérer les ressources (personnes physiques) et leurs structures d'appartenance mettant en œuvre des actes métiers au sein des briques applicatives de RESYTAL.

- Ces ressources sont par exemple :
  - Les agents de l'organisme DGAL qui réalisent des inspections
  - Les ressources des structures partenaires tels que :
    - Les vétérinaires sanitaires
    - Les ressources des laboratoires d'analyses
    - Les ressources des sociétés d'équarrissage
  - ...
- Les briques s'appuyant actuellement sur ce référentiel sont :
  - La gestion de l'inspection (Application PGI) et l'inspection en abattoir (Application SI2A) afin d'identifier les agents qui réalisent les inspections
  - La brique Habilitation qui fait un lien entre un utilisateur de RESYTAL et sa structure d'appartenance

# Les structures

- Les structures sont par défaut toutes opérationnelles. Elles peuvent en plus avoir une fonction d'administration de ressources et être délégataires de service public.
  - Exemple de structures :
    - DDPP, DRAAF, PIF, PEC, PED, SVI, SCHS
    - Avec une fonction administrative : DGAL, DRAAF, DD(cs)PP, FREDON
    - Déléataire de service public : FREDON, les GDS
- Gestion des Structures
  - Initialisation des données de structures
  - Création, modification, recherche, consultation et archivage d'une structure
  - Rattachement des structures entre elles (liens opérationnels et administratifs)
- Informations consultables depuis une fiche structure

## Formulaire de la structure GAO DDCSPP51\_V28 - DDCSPP de la Marne

Généralités

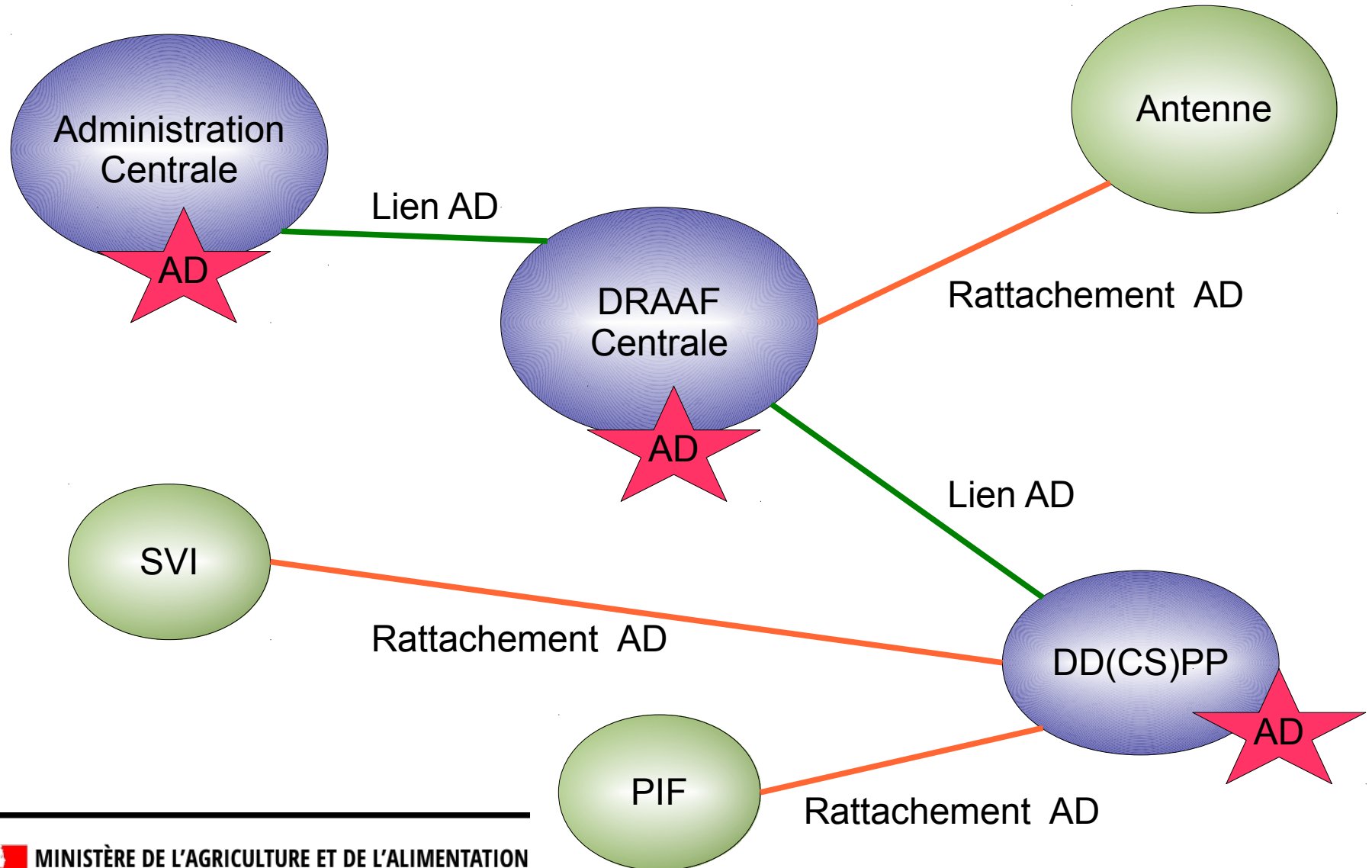
Liens opérationnels

Liens administratifs

Ressources opérationnelles

Ressources administrées

# Relation entre les structures



# Les ressources

- Toutes les ressources œuvrant à la réalisation des actes métiers, soit :
  - Les agents du BOP 206 provenant d'AGORHA
  - Les ressources travaillant pour les structures délégataires de service public
- Gestion des ressources
  - Initialisation des données de ressources
  - Création, modification, recherche, consultation et archivage d'une ressource
  - Affectation des ressources à une structure administrative.
  - Affectation des ressources à une(plusieurs) structure(s) opérationnelle(s).
  - Identification des fonctions de la ressource (inspecteur AO/VO, vétérinaire)
- Informations consultables depuis une fiche ressource

## Fiche de la ressource GAO Alexandre CODDEVILLE

Généralités

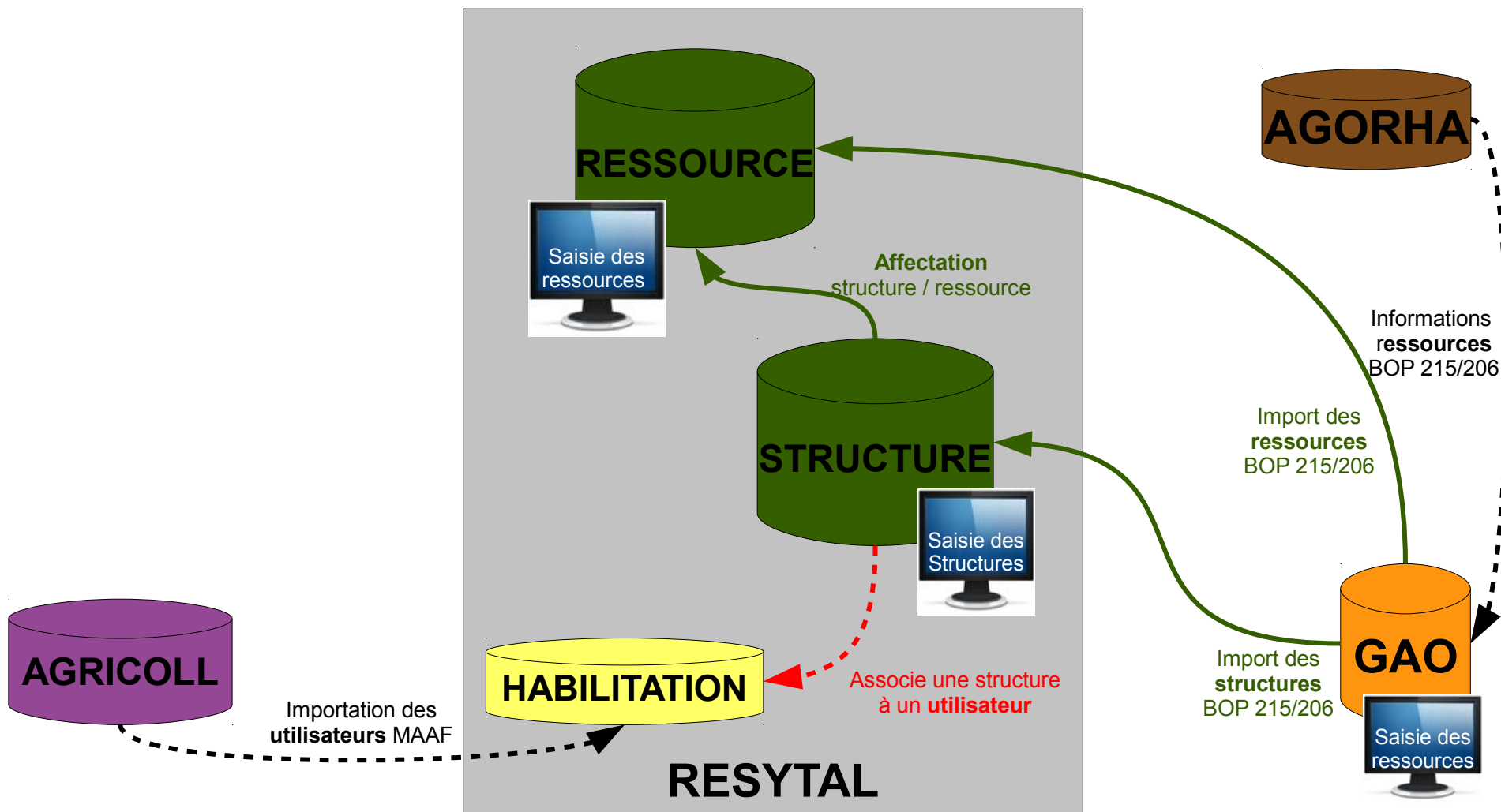
Informations administratives

Fonctions

Affectations opérationnelles

# Source des structures et ressources

- Historiquement, la GAO disposait des informations structures et ressources les plus à jour. Elle constituait une source « naturelle » de données pour alimenter la nouvelle brique référentielle RSR.
- Les ressources des BOP 206 et 215 proviennent de la GAO. Un flux quotidien automatisé permet leur création, mise à jour et leur archivage.
  - Les ressources « externes » des FREDON et GDS sont gérés directement dans RSR.
  - Toutes les structures et toutes les ressources issues de la GAO sont figées dans l'application RSR
- L'application permet de compléter le « Référentiel Structures et Ressources » avec toutes les données non gérées dans la GAO.
  - Par exemple : Ajout/modification des coordonnées des structures issues de la GAO (adresse, courriel, ...)



# RSR – Terminologie

Terme	Définition
Structure	Une structure est une unité d'organisation
Structure administrative	Une structure est dite « administrative » lorsqu'elle assure une fonction d'administration de ressources. Dans l'application, elle est caractérisée par la « fonction administrative » Elle est aussi appelée structure d'appartenance d'une ressource
Structure opérationnelle	Une structure est dite « opérationnelle » vis à vis d'une ressource qui y travaille. Toute structure est, de fait, une structure opérationnelle
Ressource	Une ressource est une personne physique affectée dans une structure
Rattachement administratif	Le rattachement administratif est le lien entre une structure administrative et des structures opérationnelles
Lien administratif	Ce lien caractérise la relation entre deux structures administratives
Affectation	L'affectation est le rattachement d'une ressource à une structure Une ressource est gérée par une et une seule structure administrative que l'on appelle « structure administrative d'appartenance ». Une ressource peut être affectée à une ou plusieurs structures pour lesquelles elle travaille que l'on appelle « structures opérationnelles »



# Amarrage de la GAO

- **Projet en cours d'amarrage de la GAO à RESYTAL :**
  - Remplacement du flux GAO → RSR par un flux RENOIR → RESYTAL à venir (prévu à partir de juillet 2019)
  - En cours d'arbitrage :
    - Hypothèse 1 : RSR devient l'unique référentiel Structures et ressources, la GAO se recentre sur l'affectation opérationnelle des ressources
    - Hypothèse 2 : RSR devient référentiel des structures et la GAO devient référentiel ressources de RESYTAL
- **Impact sur l'application RSR :**
  - Hypothèse 1 : Aucun. Les données figées de la GAO le resteront car elles proviendront de la source RENOIR
  - Hypothèse 2 : La gestion de l'inspection (Application PGI) et l'inspection en abattoir (Application SI2A) s'appuieraient sur la GAO pour les données ressources et plus sur RSR.

# RSR - Rôle pour le module Structure

Acteur	Action
Gestionnaire National (GN) (BMOSIA)	<b>Consultation</b> Le gestionnaire national a accès à tous les écrans en consultation sans restriction  <b>Création/Modification</b> Le gestionnaire national a accès à tous les écrans en création/modification
Gestionnaire Délégué (GD)	<b>Consultation</b> Le gestionnaire délégué a accès à tous les écrans en consultation sans restriction  <b>Modification</b> Le gestionnaire délégué ne peut modifier que les coordonnées et les spécificités des structures pour lesquelles il est habilité
Gestionnaire Délégué Partenaire (DGP)	<b>Consultation</b> Le gestionnaire délégué partenaire a uniquement accès aux écrans qui concernent les structures du type de la structure pour laquelle il est habilité  <b>Modification</b> Le gestionnaire délégué partenaire ne peut modifier que les coordonnées et les spécificités des structures du type de la structure pour laquelle il est habilité

# RSR - Rôle pour le module Ressource

Acteur	Actions
Gestionnaire National (GN)	<p><b>Consultation</b> Le gestionnaire national a accès à tous les écrans en consultation sans restriction</p> <p><b>Création/Modification</b> Le gestionnaire national a accès à tous les écrans en création/modification</p>
Gestionnaire Délégué (GD)	<p><b>Consultation</b> Le gestionnaire délégué a accès à tous les écrans en consultation sans restriction.</p> <p><b>Modification</b> Le gestionnaire délégué peut activer/désactiver une ressource ayant comme affectation administrative une structure pour laquelle il est habilité</p> <p>Le gestionnaire délégué ne peut que créer ou modifier une ressource qui n'est pas gérée dans la GAO (« ressource externe »). Cela inclut la possibilité de modification des affectations opérationnelles sur des structures pour lesquelles il est habilité.</p> <p>D'une façon générale, le gestionnaire délégué peut toujours ajouter ou supprimer les affectations opérationnelles à une structure pour laquelle il est habilité pour des ressources non gérées dans la GAO</p>
Gestionnaire Délégué Partenaire (GDP)	Mêmes actions que celles du gestionnaire délégué avec une restriction sur le type de structure auquel il appartient (FREDON, GDS, ...)